

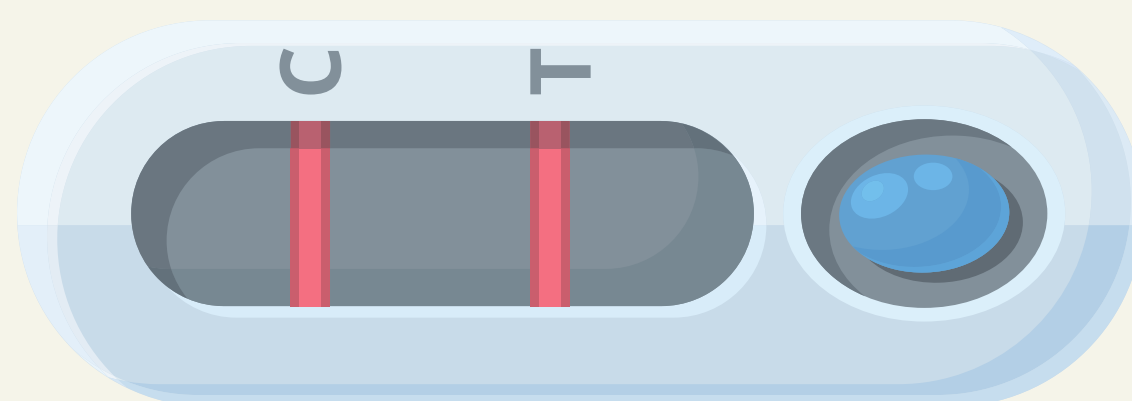
# TESTING COVID EN PHARMACIE

(À PARTIR DE 6 ANS)



## Des symptômes ?

Utilisez l'outil d'auto-évaluation sur [www.masante.belgique.be](http://www.masante.belgique.be) (rubrique "nouveauités") et demandez un code CTPC!



## Un autotest positif ?

Utilisez l'outil sur [www.masante.belgique.be](http://www.masante.belgique.be) (rubrique "nouveauités") et demandez un code CTPC!

PAS de symptômes = un test PCR

Des symptômes depuis max. 5 jours = un test rapide en pharmacie (ou un test PCR)

Des symptômes depuis plus de 5 jours = un test PCR

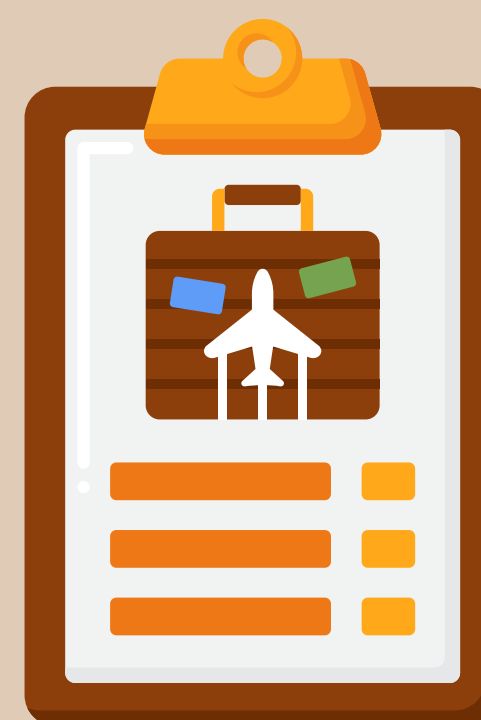


## Vous partez en voyage ?

Vous devez vérifier vous-même les exigences relatives à votre destination de voyage sur : <https://diplomatie.belgium.be/> ou <https://reopen.europa.eu/>

## Vous allez au restaurant / participez à un événement ?

Une preuve de vaccination, un test antigénique rapide négatif ou un test PCR négatif vous donne droit au Covid Safe Ticket (CST).



## Vous revenez de voyage ?

Remplissez toujours votre PLF, puis suivez les instructions que vous recevrez.

Selon le pays d'où vous revenez, vous devrez vous mettre en quarantaine et vous faire dépister.

Un test PCR est toujours requis pour certains pays.

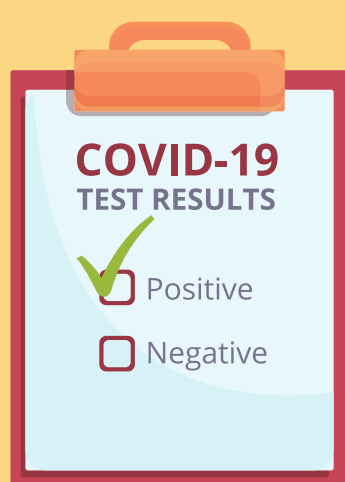
Plus d'infos sur [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be).

# EN CAS DE TEST COVID-19 POSITIF



## Quand consulter un médecin ?

Si vous êtes inquiet/inquiète.  
Si vos symptômes s'aggravent.  
Si vous êtes gravement malade.



## Après le test rapide positif?

Vous ne recevrez pas de certificat Covid-19 / Covid Safe Ticket (CST).

Vous trouverez la preuve de votre test sur [www.masante.belgique.be](http://www.masante.belgique.be) (mais pas sur l'application CovidSafe).

Si vous avez besoin d'un certificat (pour l'école ou votre employeur), vous devez contacter votre médecin.

Un certificat de rétablissement n'est JAMAIS délivré après un test rapide positif. Pour l'obtenir, vous devez faire un test PCR supplémentaire !



## Durée de l'isolement ?

Restez chez vous pendant au moins 7 jours + prenez des mesures de protection supplémentaires durant encore 3 jours.  
Voir [www.info-coronavirus.be/fr/quarantaine-isolement/](http://www.info-coronavirus.be/fr/quarantaine-isolement/)

Fin de l'isolement après 7 jours, à condition de ne plus avoir de fièvre depuis 3 jours et de ne plus présenter de symptômes graves.

Signalez vos contacts à haut risque via [www.masante.belgique.be](http://www.masante.belgique.be)



## Mon Covid Safe Ticket (CST) est-il suspendu ?

Oui, pour une période de 11 jours en Belgique. Vous pourrez à nouveau accéder aux lieux pour lesquels il faut un CST à partir du 12ème jour du résultat positif du test.